



Pevefor

Documentation Technique et
Tarifs octobre 2021



Tubes et crépines PVC
pour le forage



DYKA
Nature's Network

Pevefor

Documentation technique et Tarifs

DYKA, Nature's Network	4
Tubes et crépines pour le forage de l'eau	5
Les avantages	5
Tubes à coller	6
Tubes à visser	8
Accessoires	10
Accessoires pour tubes à coller	10
Accessoires sur mesure	10
Accessoires pour tubes à visser	11
Caractéristiques techniques	12
Types de raccordement	12
Propriétés physiques du Pevefor	13
Résistance à la traction des filetages	13
Résistance à l'écrasement	13
Caractéristiques des crépines	14
Produits complémentaires	17
Conditions Générales de Vente	18

DYKA, Nature's Network

Nous vivons dans un monde en constante évolution dans lequel DYKA apporte des solutions à valeur ajoutée pour les besoins croissants liés à l'urbanisation, à un défi énergétique majeur, à une pénurie d'eau croissante, au changement climatique et à une plus grande demande pour un mode de vie plus confortable, plus sain et plus sûr.



Depuis plus de 50 ans, DYKA conçoit, fabrique et commercialise des solutions et produits PVC, PE et PP dans les domaines de l'assainissement, de l'adduction d'eau, du bâtiment, de la gestion des eaux pluviales et du forage.

Véritable pôle d'expertise en termes de solutions Forage et Industrie, notre équipe vous accompagne et vous propose des solutions adaptées aux contraintes et configurations terrain, tout en assurant conseil et assistance sur l'ensemble de vos projets (dimensionnement, plans, calepinage, assistance technique sur chantier...).

Fortement engagés dans une démarche de préservation de l'environnement, nous nous appliquons à étendre nos gammes, pour vous proposer des solutions globales et durables, afin de préserver les ressources en eau pour le futur.



Tubes et crépines pour le forage de l'eau

Répondant à une demande de plus en plus importante, DYKA s'est développé sur le marché du forage de l'eau depuis plus de 30 ans avec sa gamme Pevefor.

Ses compétences dans le domaine de l'extrusion, un atelier intégré, spécialisé dans le façonnage de tubes PVC utilisables en forage (filetage + crépinage), un stock important et une gamme particulièrement diversifiée (Ø33 à 400) ont permis à DYKA de devenir le leader français de ce marché.

La gamme Pevefor est fabriquée dans nos ateliers de Sainte Austreberthe (62).



Chaque jour nos produits sont utilisés par les entreprises spécialisées pour équiper :

- Les forages d'eau
 - Des villes et des syndicats (adduction d'eau)
 - Des particuliers et des agriculteurs
- Les réalisations nécessitant un rabattement de nappes
- Les travaux de sondage et d'environnement

Nos tubes et crépines Pevefor ont été utilisés dans la réalisation de chantiers tels que :

Le Havre Port 2000, la LGV Est, le Stade de France, les parkings souterrains de la gare de la Part-Dieu à Lyon, le Parlement Européen de Strasbourg... pour ne citer que les exemples les plus marquants.

Les avantages

- Compatible avec l'eau potable (Attestation de Conformité Sanitaire n°17 MAT LY 339).
- Résistance à la corrosion et au vieillissement
- Grande inertie chimique : le PVC accepte la plupart des fluides agressifs
- Aucun risque d'attaque électrolytique
- Mise en œuvre simplifiée en raison de la légèreté des tubes
- Coloris bleu permettant de différencier les tubes forage des tubes pour autres applications



Tubes à coller

Les codes et les prix indiqués correspondent à la longueur standard
Conditions de livraison : Franco à partir de 4 palettes.

DN Pouces	Dimensions						Résistance à l'écrasement en bar	Nbre de tubes par cadre	Tubes pleins		Tubes crépinés													
	Ø int. mm	Ø ext. mm	Ø ext. manch mm	Ep. moy mm	Long. standard en m	Autres Long. disponibles			0,3 mm		0,5 mm		0,75 mm		1 mm		1,5 mm		2 mm		3 mm			
									Code	Prix au ml en € HT	Code	Prix au ml en € HT	Code	Prix au ml en € HT	Code	Prix au ml en € HT	Code	Prix au ml en € HT	Code	Prix au ml en € HT	Code	Prix au ml en € HT	Code	Prix au ml en € HT
1/4"	34	40	46	3	3		40	135	20051323	2,75			20051324	5,55			20051325	5,27						
1/2"	45	50	55	2,5	3	5	9	108	20051700	2,90	20051827	5,95	20051703	5,67			20051704	5,40						
	42,6	50*	57,4	3,7	6		30	108	20032459	5,82			20051487	6,97										
2"	56,5	63	69,5	3,25	3	5	10	66	20051705	4,68	20051774	6,65	20051706	6,35			20051707	6,04						
2 1/2"	68,5	75	81,5	3,25	3		6	56	20051708	5,64	20051840	7,99	20051753	7,63			20051754	7,26						
3"	83,5	90	97	3,5	3		4	58	20051722	7,36	20051886	11,58	20051724	9,65			20051723	9,21						
4"	105	113	121	4	4		3	54	20051237	8,49	20051559	12,61	20051246	12,02			20051244	11,97						
4 1/2"	117	125	133	4	4		2	48	20051242	9,43	20051278	13,97	20051304	13,31			20051248	13,25			20051702	12,67		
	115	125	135	5	4		5	48	20051211	11,66	20051544	16,25	20051309	15,48	20051342	15,48	20051226	15,40	20051841	15,48	20051311	14,75		
	113	125	137	6	4		8	48	20051212	13,92	20051659	19,30	20051283	18,38	20051343	18,38	20051277	18,31			20051321	17,51		
5"	130	140	150	5	4		3	56	20051813	14,14							20051814	18,76			20051815	18,76		
	127	140	153	6,5	4		7,5	56	20051210	19,21			20051345	24,16	20051346	24,16	20051417	23,03	20051347	24,16	20051438	23,03		
6"	150	160	170	5	4		2	42	20051688	16,48			20051689	20,93			20051710	19,93			20051838	19,93		
	155	165	175	5	4		2	36	20051301	17,00	20051771	22,68	20051502	21,58			20051348	20,57			20051511	20,57		
	157	167	177	5	4	5	2	36	20051213	17,23			20051501	22,05	20051649	22,05	20051472	20,97			20051476	20,97		
6 1/2"	165,6	175	185	4,7	4		1,5	28	20051290	17,51			20051319	21,86	20051908	24,97	20051320	21,77			20051344	20,82		
	166	180	194	7	4		4	28	20051256	24,56	20051694	32,69			20051354	31,10	20051326	29,61			20051410	29,61		
	163	180	197	8,5	4		8	28	20051289	32,45			20051349	38,09			20051641	36,28			20051667	36,28		
7"	190	200	210	5	4		3	25	20051317	22,28			20051418	26,82			20051217	26,70			20051338	25,54		
	184	200	216	8	4		5	25	20051327	34,16			20051630	43,51	20051521	43,51	20051331	41,43			20051409	41,43	20051675	43,51
8"	204	225	246	10,5	4		8	12	20051350	50,13			20051914	66,87	20051334	58,55	20051236	55,78			20051351	55,78		
9"	237	250	263	6,5	4		1	16	20051279	34,86			20051328	42,92	20051761	42,92	20051280	40,88			20051422	40,88	20051900	48,99
	234	250	266	8	5		2	16	20038225	43,00			20038275	51,87	20038276	51,87	20038277	49,40			20051336	49,40	20051423	51,87
12"	299	315	331	8	5		1	8	20038229	55,90							20038284	67,19			20051275	64,24	20051312	67,44
	296	315	334	9,5	5		2	8	20038230	64,36							20038287	75,81			20051288	75,81	20051313	79,59
14"	379	400	421	10,5	4		1	5	20038234	90,90							20038293	103,24			20051352	103,24	20051353	108,40

Autres diamètres, longueurs unitaires, largeurs de fentes et caractéristiques : nous consulter.

NB : Les crépines peuvent également être proposées avec fentes sur 2/3 de la circonférence (pour une pose à l'horizontale)
ou avec une réduction du nombre de trains de crépines (pour une meilleure résistance à l'écrasement).

* Tube gris

Tubes à visser

Les codes et les prix indiqués correspondent à la longueur standard
 Supplément pour longueur de 3 m : 5 %, 2 m : 10 %, 1 m : 30 %.
 Conditions de livraison : Franco à partir de 4 palettes.

Filetage dans la 1/2 épaisseur (tubes droits)

Filetage trapézoïdal mâle-femelle. Voir p.12 les types de raccordement

Dimensions							Résistance à l'écrasement en bar	Nbre de tubes par cadre	Tubes pleins		Tubes crépinés													
DN Pouces	Ø int. mm	Ø ext. mm		Ep. moy mm	Long. standard en m	Autres Long. disponibles			Code	Prix au ml en € HT	0,3 mm		0,5 mm		0,75 mm		1 mm		1,5 mm		2 mm		3 mm	
2"	51	60		4,5	3	1; 2	32	70	20051741	5,71	20051750	8,01	20051751	7,63			20051752	7,44	20051811	7,63				
2 1/4"	64	75		5,5	3	1; 2	30	56	20051599	9,98	20051693	13,66	20051601	13,00			20051600	12,39						
3"	80	90		5	3	1; 2	13	58	20051650	12,51	20051651	17,14	20051652	16,32	20051672	16,32	20051653	15,54	20051654	16,32				
4"	104	114		5	3	1; 2; 4	6	54	20051691	12,96	20051762	20,23	20051692	17,23			20051695	16,41			20051696	16,41		
4 1/4"	112	125		6,5	4	1; 2; 3	11	48	20051459	17,57	20051660	23,82	20051468	22,68	20051509	22,68	20051460	22,15	20051293	22,68	20051474	21,61		
	112	125		6,5	3	1; 2; 4	11	48	20051469	17,90	20051673	25,01	20051471	23,80	20051538	23,80	20051470	22,70	20051480	23,80	20051674	22,70		
5"	126	140		7	4	1; 2; 3	9	56	20051462	20,65			20051310	26,55	20051478	26,55	20051291	25,27	20051292	26,55	20051475	25,27		
	124	140		8	4	1; 2; 3	14	56	20051231	25,95			20051777	31,58	20051477	31,58	20051247	30,08						
6"	150	165		7,5	4	1; 2; 3	7	36	20051232	29,17			20051508	37,85	20051489	37,85	20051233	36,05			20051492	36,05	20051484	37,85
6 1/4"	163	180		8,5	4	1; 2; 3	8	28	20051238	33,46			20051239	42,29	20051296	42,29	20051240	41,28	20051241	42,29	20051259	40,27		
7"	178	195		8,5	4	1; 2; 3	6	25	20051228	32,45			20051220	45,01	20051227	45,01	20051266	40,27			20051219	42,86		
	180	200		10	4	1; 2; 3; 5	9	25	20051546	46,58			20051742	66,90	20051732	59,77	20051733	56,93	20051872	66,90	20051778	56,93	20051836	66,90
8"	204	225		10,5	4	1; 2; 3	8	12	20051456	55,59			20051560	69,22	20051465	69,22	20051458	65,91	20051493	69,22	20051481	65,91	20051522	69,22
9"	225	250		12,5	4	1; 2; 3; 5	9	16	20051435	73,01					20051829	98,00	20051550	83,37	20051847	87,53	20051837	93,34	20051826	87,53
10"	255	280		12,5	4	1; 2; 3	7	12	20051274	82,27							20051303	92,65			20051307	92,65	20051524	97,28
12"	285	315		15	4	1; 2; 3	8	8	20038233	110,61							20038291	127,85			20051639	127,85	20051483	134,24
	301	330*		14,5	4	2; 3	6	6	20051262	nous consulter							20051411	nous consulter			20051282	nous consulter		
14"	365	400		17,5	4,10	2; 3; 10	6	5	20051412	170,92							20051413	217,23	20051898	255,36	20051414	217,23	20051892	255,36

Filetage dans la tulipe (tubes manchonnés)

Filetage trapézoïdal mâle-femelle. Voir p.12 les types de raccordement.

Dimensions							Résistance à l'écrasement en bar	Nbre de tubes par cadre	Tubes pleins		Tubes crépinés													
DN Pouces	Ø int. mm	Ø ext. mm	Ø ext. manch mm	Ep. moy mm	Long. standard en m	Autres Long. disponibles			Code	Prix au ml en € HT	0,3 mm		0,5 mm		0,75 mm		1 mm		1,5 mm		2 mm		3 mm	
4 1/4"	115	125	135	5	4	1; 2; 3	5	48	20038216	14,64							20051214	29,67			20051625	18,19		
6 1/2"	166	180*	189	7	4		4	28	20051260	nous consulter											20051261	nous consulter		

Filetage gaz 'withworth'. Voir p.12 les types de raccordement

Dimensions							Résistance à l'écrasement en bar	Nbre de tubes par cadre	Tubes pleins		Tubes crépinés													
DN Pouces	Ø int. mm	Ø ext. mm	Ø ext. manch mm	Ep. moy mm	Long. standard en m	Autres Long. disponibles			Code	Prix au ml en € HT	0,3 mm		0,5 mm		0,75 mm		1 mm		1,5 mm		2 mm		3 mm	
1"	25	33*	41	4	3		157	132	20051222	nous consulter			20051415	nous consulter			20051340	nous consulter						
1 1/4"	35	42*	46	3,5	3		47	130	20051234	nous consulter			20051243	nous consulter			20051690	nous consulter						
1 1/2"	41	48*	55	3,5	3		31	108	20051230	nous consulter	20051416	nous consulter	20051268	nous consulter			20051646	nous consulter						

* Sur demande.

Autres diamètres, longueurs unitaires, largeurs de fentes et caractéristiques : nous consulter.

Accessoires

Accessoires pour tubes à coller

Manchons doubles à coller



Diamètre	Code	Prix pièce en € HT
40*	20023655	1,26
50*	20023654	1,55
60	20052167	10,11
63*	20051503	4,35
75	20038297	9,79
90	20038298	11,41
113	20051269	12,74
125	20038300	13,11
140	20051332	13,69
160	20038301	19,20
165	20051437	19,20
167	20051225	19,20
175	20051298	20,81
180	20051249	27,95
195	20051305	32,60
200	20038302	32,60
225	20051271	50,76
250	20038303	62,74
315	20038304	88,39
400	20038305	115,98

* Couleur : gris

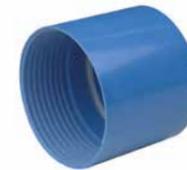
Bouchons à coller



Diamètre	Code	Prix pièce en € HT
40*	20022307	0,77
50*	20022309	0,96
60*	20022310	1,41
63*	20023874	3,81
75	20038313	14,49
90	20038314	15,49
113	20051267	17,68
125	20038316	17,68
140	20051333	19,96
160	20038317	20,92
165	20051255	21,29
167	20051257	21,29
175	20051299	23,75
180	20051258	31,36
195	20051451	33,74
200	20038318	33,74
225	20051270	37,45
250	20038320	40,49
315	20038322	75,09
400	20038324	118,81

Accessoires pour tubes à visser

Bouchons de fond - filetage trapézoïdal femelle



Diamètre	Code	Prix pièce en € HT
60	20051930	8,78
75	20051603	18,06
90	20051665	18,06
114	20051697	20,05
125 x 112	20051506	30,90
125 x 115	20051615	33,28
140	20051306	42,01
165	20051499	42,01
180	20051491	47,54
195	20051276	55,14
200	20038319	57,97
225	20051263	60,84
250	20038321	60,84
280	20051264	76,03
315	20038323	86,50
330	20051341	115,98
400	20051721	139,73

Bouchons de tête - filetage trapézoïdal mâle



Diamètre	Code	Prix pièce en € HT
60	20051929	8,78
75	20051629	18,06
90	20051666	18,06
114	20051728	20,05
125 x 112	20051488	30,90
125 x 115	20051628	33,28
140	20051513	42,01
165	20051498	42,01
180	20051514	47,54
195	20051515	55,14
200	20038325	57,97
225	20051516	60,84
250	20038326	60,84
280	20051517	76,03
315	20038327	86,50
400	20051720	139,73

Bouchons de fond - Filetage gaz



Diamètre	Code	Prix pièce en € HT
33	20051820	2,34
42	20051254	2,66
48	20051223	2,99

Tête de levage



Diamètre	Code	Prix pièce en € HT
80 x 90	20051670	20,68
112 x 125	20051300	28,14
126 x 140	20051337	34,06
150 x 165	20051497	48,15
163 x 180	20051450	53,51
178 x 195	20051273	57,99
180 x 200	20051466	76,86
204 x 225	20051553	91,70
225 x 250	20051486	120,45
255 x 280	20051308	135,75
285 x 315	20051620	182,50
365 x 400	20051894	282,05

Caractéristiques techniques

Types de raccordement

Emboiture mâle femelle à coller



Filetage trapézoïdal mâle x femelle dans la 1/2 épaisseur du tube selon la norme d'usine.

- Pas de 6 mm : Ø 113 à 225
- Pas de 12 mm : Ø 250 à 400



Filetage trapézoïdal mâle x femelle tulipé côté femelle selon la norme DIN 4925.

- Pas de 6 mm : Ø 113 à 225
- Pas de 12 mm : Ø 250 à 400



Filetage gaz 'withworth'. Filetage femelle cylindrique et filetage mâle conique (tulipé côté femelle) selon la norme DIN 2999 et NFE 03 004-11 pas par pouce



Propriétés physiques du Pevefor

Caractéristiques	Méthodes d'essai	Spécifications
Température de ramollissement VICAT	NF EN 727	≥ 78 °C
Masse volumique	NF T54-022	1370 à 1430 Kg/m³
Propriétés en traction	NF EN 638	*R ≥ 45 Mpa A ≥ 80 %*
Pression à 20 °C	NF EN 921	*Résistance ≥ 1h (σ= 41,2 Mpa)*

Résistance à la traction des filetages

Diam. ext.	Gaz	Droit	Manchonné
	KN		
33	4		
42	5		
48	7		
60		2,6	
75		2,9	
90		2,6	
114		4,6	
125		7	9,6
140		9	
165		10,6	
180		12,6	18,8
195 x 8,5		13,6	
200		18,7	
225 x 10,5		22	
250		29,2	51
315		46,2	
330		46,7	
400		75,2	32

Résistance à l'écrasement

Le choix des tubes PVC Forage, utilisés lors d'une cimentation, nécessite une attention particulière quant au choix de l'épaisseur.

La densité habituelle d'un laitier de ciment est de 1,8 kg/litre. Ceci implique, à la cimentation, une pression sur le tube de 0,18 bar par mètre de cimentation.

Il est important de ne pas dépasser la pression critique du tube afin d'éviter le 'collapse'. Pour cela effectuer la cimentation par paliers successifs. Certains types de terrains nécessitent des précautions particulières (tenir compte des contraintes supplémentaires que pourraient engendrer les pressions du terrain).



Caractéristiques des crépines

Pourcentage de vide* des crépines suivant les fentes

Diam. ext.	Fente 0,3 mm	Fente 0,5 mm	Fente 0,75 mm	Fente 1 mm	Fente 2 mm	Fente 3 mm
33	3,5 %	4,5 %	6,5%	7 %		
40	4 %	5 %	7 %	8 %		
50	4,5 %	5 %	8,0 %	9 %		
60	4,5 %	5,5 %	8 %	9,5 %		
63	4,5 %	5,5 %	8 %	9 %		
75	4,5 %	5,5 %	8,5 %	9,5 %		
90	4,5 %	6 %	9 %	10 %		
113	4,5 %	6 %	9 %	10 %	13,5 %	
114	4,5 %	6 %	9 %	10 %	13,5 %	
125	4,5 %	5,5 %	8,5 %	9,5 %	13 %	13,5 %
140	4 %	5 %	8 %	9 %	12 %	15 %
160	4 %	5 %	8 %	9 %	12 %	15 %
165	4 %	5 %	8 %	9 %	12 %	15 %
167	4 %	5 %	8 %	9 %	12 %	15 %
175		5,5 %	8 %	9,5 %	12,5 %	15 %
180		5,5 %	8 %	9 %	12,5 %	13,5 %
195		5,5 %	8 %	9 %	12,5 %	15 %
200		5 %	8 %	9 %	12 %	15 %
225		5 %	8 %	9 %	11 %	13 %
250			7 %	8 %	10 %	12 %
280			7 %	8 %	10,5 %	12 %
315			6,5 %	7,5 %	9,5 %	11 %
330				7,5 %	9,5 %	11 %
400				6 %	7,5 %	9 %

* Pourcentage de vide moyen. Le pourcentage de vide minimum garanti est celui de la Norme DIN 4925.



Indication du débit en m³/h par mètre de crépine

Débit au mètre linéaire à: VF = 3 cm/s

Diam. ext.	Fente 0,3 mm	Fente 0,5 mm	Fente 0,75 mm	Fente 1 mm	Fente 2 mm	Fente 3 mm
33	0,3	0,4	0,5	0,6		
40	0,5	0,6	0,9	1		
50	0,7	0,8	1,2	1,3		
60	0,8	1	1,5	1,7		
63	0,8	1	1,5	1,8		
75	1	1,2	1,9	2		
90	1,2	1,6	2,4	2,7		
113	1,6	2	3	3,5	4,7	
114	1,6	2	3	3,5	4,7	
125	1,8	2,2	3,2	3,7	5,1	
140	1,9	2,3	3,4	3,9	5,2	6,4
160	2	2,5	3,8	4,3	5,7	7
165	2,1	2,7	4,1	4,7	6,3	7,5
167	2,1	2,7	4,1	4,7	6,3	7,5
175		3	4,5	5,2	6,9	8,3
180		3,1	4,6	5,2	6,9	8,3
195		3,3	4,9	5,6	7,5	9
200		3,4	5	5,7	7,6	9,1
225		3,8	5,6	6,3	7,8	9,1
250			5,9	6,5	8,3	9,8
280			6,3	7,0	8,9	10,5
315			6,9	7,7	9,8	11,5
330			6,9	7,7	9,8	11,5
400				7,7	9,8	11,5

Recommandations sur le choix des fentes selon la formation du sol et le massif filtrant

Analyse du sol (mm)	Gravier calibré (mm)	Largeur fente (mm)
0,1 à 0,6	0,7 à 1,25	0,3 à 0,5
0,2 à 1,2	1,0 à 2,0	0,75
0,4 à 2,0	2,0 à 3,15	1,0 à 1,5
0,5 à 3,0	3,15 à 5,6	2,0
> 3,0	5,6 à 8,0	3,0

Epaisseur de paroi maxi des tubes par rapport aux largeurs des fentes

Fentes (mm)	Paroi max. (mm)
0,3	5
0,5	10
0,75	13
1,0	15

Produits complémentaires

Tubes PE 100 - "Bande bleue"

Tubes PE 100 - Bande Bleue - Haute Densité - Couronnes

Applications : Adduction et distribution d'eau potable
 Présentation : Couronnes de 25, 50 ou 100 m, du DN 20 au DN 63 mm
 Matière : Polyéthylène haute densité
 Coloris : Noir à bandes bleues
 Norme : NF EN 12201
 Pression nominale : 12,5 et 16 bars
 Divers : Attestation Conformité Sanitaire (arrêté du 29/05/97) contact eau destinée à la consommation humaine
 Marque de qualité :  114 - groupe 2



	ø ext x ép. (mm)	ø int. (mm)	Poids (kg/m)	Code article	Ancien code article	Couronne (m)	Volume par pièce (m³)	Prix € H.T. par pièce
PN 12,5	40 x 3,0	34,0	0,362	20053283	85519	50	0,3	175,42
	40 x 3,0	34,0	0,362	20053284	85520	100	0,5	350,79
	50 x 3,7	42,6	0,555	20053285	85521	50	0,6	271,86
	50 x 3,7	42,6	0,555	20053286	85522	100	0,8	543,77
	63 x 4,7	53,6	0,884	20053287	85523	50	0,8	429,75
PN 16	20 x 3,0	14,0	0,170	20053274	85506	25	0,1	33,91
	20 x 3,0	14,0	0,170	20053275	85507	50	0,1	65,85
	20 x 3,0	14,0	0,170	20053276	85508	100	0,1	131,72
	25 x 3,0	19,0	0,210	20053277	85509	25	0,1	44,26
	25 x 3,0	19,0	0,210	20053278	85510	50	0,1	85,97
	25 x 3,0	19,0	0,210	20053279	85511	100	0,2	171,90
	32 x 3,0	26,0	0,279	20053280	85515	25	0,2	68,65
	32 x 3,0	26,0	0,279	20053281	85516	50	0,2	133,30
	32 x 3,0	26,0	0,279	20053282	85517	100	0,3	266,62
	40 x 3,7	32,6	0,431	20053269	85501	50	0,3	208,74
	40 x 3,7	32,6	0,431	20053270	85502	100	0,4	417,46
	50 x 4,6	40,8	0,670	20053271	85503	50	0,6	322,74
	50 x 4,6	40,8	0,670	20053272	85504	100	0,6	645,49
63 x 5,8	51,4	1,060	20053273	85505	50	0,8	514,90	

Les couronnes DN20, DN25 et DN32 ont désormais un colisage standard de 4 couronnes par palettes.
 Pensez-y, plus sécurisé, ce conditionnement optimise le déchargement, le stockage et la sécurité des employés.

Conditions générales de vente

1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes conclues par DYKA SAS et tout acheteur de nos produits.

2 - Acceptation de l'acheteur

Les présentes conditions générales de vente complétées des conditions tarifaires constituent le socle unique de la négociation commerciale. En conséquence, toutes commandes passées par l'acheteur impliquent nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation entière et sans réserve par l'acheteur desdites conditions générales de vente sauf conditions particulières dûment négociées entre les parties.

L'acheteur déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment ses propres conditions générales d'achat.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes reçues des acheteurs à compter du 1er JANVIER 2015 et remplacent les conditions générales de vente précédemment en vigueur.

3 - Commandes

Les prix, poids, dimensions, descriptions, caractéristiques des produits, ainsi que les détails et photos figurant dans toute autre documentation commerciale sont donnés à titre indicatif et n'engagent DYKA SAS qu'après confirmation écrite de sa part.

À la demande de l'acheteur, DYKA SAS adresse une offre récapitulant les prestations et produits proposés. Ces offres sont valables pendant une durée d'un mois, sauf stipulation spécifique précisée sur l'offre. Passé ce délai, ils n'engagent plus DYKA SAS.

Seules les commandes conformes à l'offre seront valables et toutes modifications de commande est soumise à accord préalable, exprès et écrit de DYKA SAS et peut faire l'objet, le cas échéant, d'une réévaluation tarifaire.

Pour toute commande spécifique, l'acheteur s'engage à collaborer avec DYKA SAS en précisant sur un cahier des charges ses contraintes techniques, les conditions opératoires, l'environnement dans lequel le produit va être installé, et sa destination. Le cahier des charges sera soumis à accord préalable de DYKA SAS et lui servira de base pour conseiller l'acheteur et établir une offre.

Les commandes doivent faire l'objet d'une acceptation écrite de DYKA SAS et peuvent être réduites, reportées ou refusées, notamment en fonction des disponibilités. L'acceptation d'une commande pourra résulter d'une expédition de marchandises.

Toute modification de la composition ou du volume d'une commande passée par un client, ne pourra être acceptée par notre société, que si la demande est faite par écrit y compris télécopie ou courrier électronique, et est survenue à notre société, au plus tard 48H après la réception de la commande initiale par notre service commercial. Annulation : Dans le cas où notre société accepterait l'annulation ou la suspension d'une commande, elle se réserve le droit de facturer les frais administratifs et/ou de stockage occasionnés.

4 - Prix
Les produits sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande, selon la dernière version des conditions de vente communiquée par DYKA SAS mentionnant les conditions tarifaires en vigueur.

Tous impôts, taxes, droits ou autres prestations à payer en application des règlements français sont à la charge de l'acheteur. Toute création ou augmentation d'impôts, droits, taxes, droits de douane, changes ou autres, toute augmentation des tarifs de transport, sera répercutée automatiquement et de plein droit sur la facturation y compris sur celle concernant les commandes en cours.

Les prix des produits s'entendent « départ » (« EXW » - CCI Incoterms version 2010) nets, en euros, hors taxes et hors frais d'emballage spécial, de transport et d'assurance fret, qui seront précisés sur la facture.

5 - Livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre purement indicatif. Sauf stipulations contraires expresses, les éventuels retards de livraison ne peuvent donner lieu à dommages intérêts ou à l'annulation des commandes en cours. Les marchandises sont réputées livrées dans les usines ou dépôts de DYKA SAS. La livraison a lieu par remise directe des produits à l'acheteur ou à un transporteur désigné par DYKA SAS ou par l'acheteur. Dans tous les cas, quel que soit le mode de transport choisi par les parties, les produits voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur. L'acheteur doit faire son affaire personnelle de tous recours éventuels contre les transporteurs en cas d'avarie ou de manquant, de retards ou autres, et ce dans les conditions de l'article 133-3 du Code de Commerce.

La réception des marchandises est réputée acquise si l'acheteur n'a pas formulé de réserves écrites. Si l'enlèvement est retardé pour une cause quelconque indépendante de la volonté de DYKA SAS, la marchandise est emmagasinée et manutentionnée aux frais et risques de l'acheteur, chez DYKA SAS ou en tout autre lieu qu'il lui plaira, sous réserve de l'accord exprès de DYKA SAS, celle-ci déclinant toute responsabilité à cet égard. Ces dispositions ne modifient en rien les obligations de paiement de la fourniture et n'emportent pas novation. En cas d'entreposage de marchandises chez DYKA SAS, DYKA SAS se réserve la possibilité de faire application de l'article 1657 du code civil à l'expiration d'un délai d'un mois suivant la date de retraitement convenue sans être tenu à aucun dommage et intérêt.

6 - Modalités de paiement

Les factures sont payables en euros, à DYKA SAS - 25 rue de Brévillers - 62140 Sainte-Austreberthe, dans un délai de 45 jours fin de mois. Ce délai sera décompté comme

suit : 45 jours à compter de la fin du mois d'émission de la facture. En cas de paiement par traite, elles devront être retournées acceptées dans un délai de 10 jours à compter de leur émission suivant les modalités susvisées. Le refus d'acceptation d'une seule traite, le défaut de paiement d'une seule facture ou d'un seul effet à son échéance, rend immédiatement et de plein droit exigible l'intégralité des créances de DYKA SAS sur l'acheteur, sans mise en demeure préalable. Tous les marchés ou commandes peuvent être suspendus ou résiliés par DYKA SAS aux torts et griefs de l'acheteur. Toute somme non payée à l'échéance pourra porter de plein droit et sans mise en demeure préalable, intérêt de retard équivalent à trois fois le taux d'intérêt légal fixé, le calcul de cette pénalité courra du jour de l'échéance jusqu'au complet paiement.

En outre, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement pourra être facturée en cas de retard de paiement par rapport à l'échéance initialement prévue.

La diminution des délais de paiement, le paiement comptant ou la fourniture d'une garantie bancaire peuvent être exigés en l'absence de référence jugée satisfaisante par DYKA SAS, soit lors d'une première commande, soit ultérieurement si son appréciation du risque change pour quelque raison que ce soit. Dans tous les cas de changement substantiel dans la situation de l'acheteur (décès, liquidation amiable ou judiciaire, prise de contrôle, restructuration, cession partielle ou totale d'actifs, etc.), DYKA SAS peut soit résilier tous les marchés en cours, soit en cas de fournitures échelonnées, suspendre celles-ci, soit exiger la fourniture de garanties suffisantes. Les remises consécutives à certaines ventes ne sont dues à l'acheteur que si, à leur attribution, toutes les sommes dues à DYKA SAS ont été réglées.

7 - Transfert de propriété - transfert de risques

DYKA SAS reste propriétaire de toutes marchandises jusqu'au complet paiement du prix, et ce, quelle que soit la date de livraison des marchandises. DYKA SAS se réserve le droit de revendiquer ses marchandises en cas de défaut de paiement d'une seule échéance, l'acheteur s'engageant à les restituer, tous frais à sa charge, à première demande. Le transfert des risques de perte et de détérioration des marchandises sera réalisé dès la livraison. L'acheteur s'engage de ce fait, en cas de paiement postérieur à la livraison, à faire assurer au profit de DYKA SAS les marchandises contre les risques de perte et de détérioration. Les marchandises devront figurer distinctement dans le stock de l'acheteur et faire l'objet d'une mention distincte à son bilan. Les produits pourront être revendus ou utilisés selon leur destination. En cas de revente des produits, l'acheteur est réputé avoir cédé à DYKA SAS la créance du prix sur tout tiers sous-acquéreur. Pour cela, l'acheteur s'engage à fournir à DYKA SAS, sans délai et à première demande, tous renseignements ou documents utiles concernant les sous-acquéreurs. En cas de défaut de paiement, l'acheteur perd, de plein droit, la faculté de revendre ou de transformer le produit. En cas de cessation de paiement et/ou d'ouverture d'une procédure collective, l'autorisation de revente est immédiatement retirée. L'acheteur devra immédiatement aviser DYKA SAS afin qu'un inventaire puisse être dressé et que DYKA SAS puisse revendiquer ses marchandises.

8 - Résolution de vente

En cas de défaut de paiement, DYKA SAS se réserve le droit de constater la résolution de plein droit de la vente après une mise en demeure non suivie d'effet, et de reprendre possession du produit, sans préjudice de tous autres dommages intérêts et sans que l'acheteur ne puisse rechercher la responsabilité de DYKA SAS. La restitution des marchandises à DYKA SAS s'effectuera aux risques et périls de l'acheteur.

9 - Réclamation - garanties et responsabilité

DYKA SAS s'engage à livrer des produits conformes aux caractéristiques techniques de l'offre et selon les fourchettes de tolérance admises. Toute variation à l'intérieur desdites fourchettes ne permet pas à l'acheteur de se prévaloir d'une non-conformité quand bien même DYKA SAS aurait, pendant une certaine durée, livré des produits aux caractéristiques identiques.

Les renseignements figurant sur les documents publiés par DYKA SAS, ainsi que ceux donnés à l'acheteur pour le choix du produit le plus convenable à l'emploi envisagé, ne sont donnés qu'à titre indicatif et il appartient à l'utilisateur, sous sa propre responsabilité de contrôler avant fabrication et sur échantillon, par des essais appropriés, que le produit retenu lui convient. Dans le cas où l'acheteur désire une livraison conforme à l'échantillon fourni par lui, celui-ci s'engage pas DYKA SAS et n'implique pas que la fourniture lui soit totalement identique. Aucun produit ne pourra être retourné à DYKA SAS sans son accord préalable, exprès et écrit. En cas de retour, le port et les risques de retour sont à la charge de l'acheteur.

Sans préjudices des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré par rapport à l'offre ou au cahier des charges doivent être adressées par l'acheteur dans un délai de 7 jours à compter de la livraison des produits.

Les réclamations pour vice avéré des produits doivent être formulées dans un délai de six mois à compter de la date de livraison des produits. Toute réclamation, quel que soit son fondement, doit être formulée par e-mail, courrier ou fax accompagné d'une copie du bon de livraison, ou CMR, d'une copie de l'étiquette, de la référence de marquage des produits, le tout adressé au service commercial de DYKA SAS. A défaut des pièces justificatives, comme en cas de réclamation pour défaut de conformité ou vice avéré adressée au-delà des délais susvisés, aucune suite ne pourra être donnée, la réclamation étant considérée comme nulle et sans effet. En cas de vice avéré ou de non-conformité reconnus par

DYKA SAS, celui-ci procédera à sa seule discrétion, soit au remplacement des produits défectueux, soit à leur remboursement sur la base de la valeur des produits (hors frais annexes tels que frais de transport).

Sont exclus de la garantie : tous les défauts esthétiques ou d'aspect, les détériorations provoquées par une usure normale ou par accident ou dues à un événement indépendant de DYKA SAS, l'utilisation anormale et non conforme à la destination des produits, les modifications des produits ou le stockage inadéquat, les conséquences de l'entretien inadéquat ou insuffisant du produit, le non-respect des instructions, spécifications de DYKA SAS et des règles de l'art notamment pour l'installation des produits.

Les réparations, modifications ou remplacements faits au titre de la garantie des produits ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de la garantie.

Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité de DYKA SAS est strictement limitée aux obligations définies aux présentes.

DYKA SAS décline toute responsabilité en cas de non-respect de la législation du pays où les produits sont livrés ou vers lesquels l'acheteur les expédierait. Il appartient à l'acheteur de s'informer auprès des autorités locales concernées des éventuelles limitations d'importation ou d'utilisation ou de commercialisation des produits sur ces territoires. L'acheteur garantit à première demande DYKA SAS de toute condamnation.

Si la responsabilité de DYKA SAS venait à être retenue, quel que soit son fondement, défaut de conformité ou vice caché, les dommages et intérêts qui pourraient être alloués à l'acheteur ne pourront dépasser sept (7) fois le prix de la commande et ne saurait, en toute hypothèse excéder la somme de cent-mille euros (100.000 euros). En aucun cas, DYKA SAS ne saurait être tenu pour responsable de conséquences induites directes ou indirectes telles que perte de marge, pertes d'exploitation, coût de l'approvisionnement de secours, coût relatif au remplacement des produits (main-d'œuvre, transport, etc.) ou réclamation du client de l'acheteur.

L'acheteur ne peut se prévaloir d'aucune autre garantie ou responsabilité que celles accordées par le présent article.

10 - Retours

Aucun produit ne pourra être retourné à DYKA SAS sans accord préalable. En cas de retour, le port est à la charge de l'acheteur et sous réserve que les produits soient en parfait état, une décade de 25% sera appliquée sur la valeur du produit facturé.

11 - Propriété intellectuelle

L'acheteur reconnaît la propriété intellectuelle et industrielle de DYKA SAS sur ses produits, échantillons, et les noms, signes, marques ou brevets utilisés par DYKA SAS pour leur commercialisation. L'acheteur s'engage à préserver et soutenir la réputation de DYKA SAS, de ses produits, de ses échantillons et de ses marques. L'acheteur s'interdit de dénigrer DYKA SAS ou ses produits, ou échantillons ou marques et de contester la propriété intellectuelle ou industrielle de DYKA SAS. S'il a connaissance d'une telle remise en cause par un tiers, il en informera immédiatement DYKA SAS en lui apportant toute information et assistance utiles.

L'acheteur prendra soin de ne créer ou laisser s'établir une confusion avec DYKA SAS.

12 - Confidentialité

Les documents de toute nature, notamment technique ou commerciale, tels que les études, offres, et spécifications que DYKA SAS communique à l'acheteur, sont strictement confidentiels. Ils restent toujours l'entière propriété matérielle et intellectuelle de DYKA SAS et doivent lui être restitués sur simple demande.

La copie, la divulgation ou la communication à des tiers de ces documents ou des informations qu'ils contiennent sont interdites sans autorisation préalable expresse et écrite de DYKA SAS. En passant commande, l'acheteur reconnaît que la violation de cette clause causerait un préjudice grave à DYKA SAS, dont celui-ci pourrait légitimement lui demander réparation.

13 - Force majeure

DYKA SAS est exonéré de ses obligations et responsabilités en cas de lock-out, grève totale ou partielle ou autres conflits de travail ainsi qu'en cas de force majeure même partielle. Seront considérés comme des cas de force majeure tout incendie, inondation, avarie, émeute, guerre, explosion ou autre perturbation sérieuse de la production ou de l'entreprise, panne informatique, changement de normes ou de réglementation notamment dans les pays de distribution des produits, interdiction d'importer ou d'exporter, gel ou autres conditions météorologiques empêchant ou limitant les transports, ainsi que toute interruption ou ralentissement des approvisionnements ou des transports, que ces événements affectent directement ou indirectement DYKA SAS, ses produits, ses fournisseurs ou transporteurs, ainsi que tout événement indépendant de la volonté de DYKA SAS et affectant l'exécution de ses obligations.

DYKA SAS tiendra l'acheteur informé en temps opportun des cas et événements ci-dessus énumérés.

La force majeure et le fait de prince donnent à DYKA SAS le droit de résilier totalement ou partiellement toute commande en cours ou d'en suspendre l'exécution, sans préavis, ni indemnité.

14 - Compétence juridictionnelle et droit applicable

Tous litiges découlant des opérations visées aux présentes conditions générales de vente seront soumis à la compétence du Tribunal de Commerce de Boulogne-sur-Mer, ce qui est expressément accepté par l'acheteur. Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations qui y sont visées seront soumises exclusivement au droit français.

Vos interlocuteurs

Chargés d'affaires France et Export

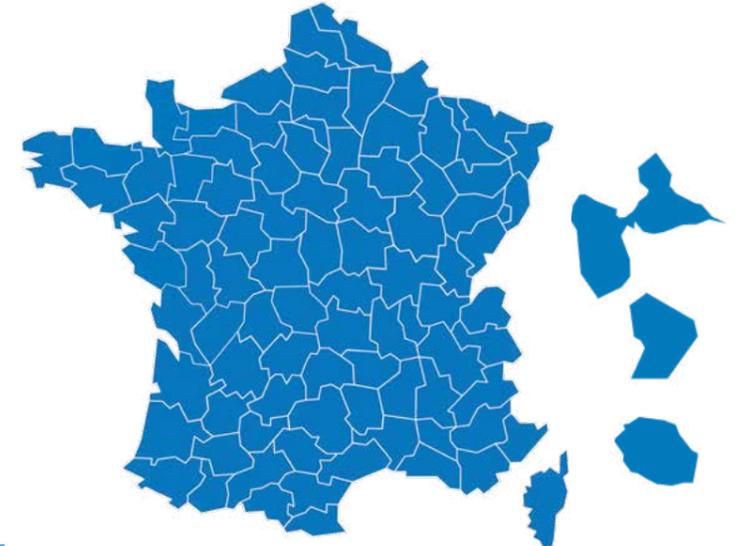
tél : 06 40 28 70 05

Attachée des Ventes France

tél : 03 21 86 59 25

Attachée des Ventes Export

tél : 03 21 86 59 22



Suivez DYKA



Pour plus d'information, rendez-vous sur www.dyka.fr.



